

Vos engagements en matière de communication

POUR TOUS LES PROJETS SOUTENUS PAR LA RÉGION NORMANDIE

- Je m'engage à apposer le logo de la Région Normandie sur tous les supports du projet et sur les événements soutenus
- Je m'engage à mentionner la participation de la Région sur les supports de communication présentant le projet et lors de communication vers les médias (TV, radio, presse)

POUR LES ACQUISITIONS DE MATERIEL OU D'EQUIPEMENT

- Je m'engage à apposer l'autocollant Région Normandie pour le matériel acquis

POUR LES PROJETS DE TRAVAUX / CONSTRUCTION

- Je m'engage à afficher la signalétique correspondante avant et après les travaux pour les projets de construction et organiser des temps protocolaires sous les conditions décrites dans le guide pratique des engagements de communication

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL

En cas de non présentation d'une preuve de vos engagements en matière de communication lors de la transmission des dernières pièces justificatives, l'aide pourra être diminuée de 10%. La Région Normandie vous invite à consulter son [guide de communication](#) sur le site aides.normandie.fr